



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1128

Lyon 6e - Acquisition à titre onéreux par la Ville de Lyon auprès d'Alliade Habitat d'un lot de copropriété situé 19 rue Barrême - EI 06157 - N° inventaire 06157 A 002 - Lancement de l'opération 06157004 et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 00002

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1128 - LYON 6E - ACQUISITION A TITRE ONEREUX PAR LA VILLE DE LYON AUPRES D'ALLIADÉ HABITAT D'UN LOT DE COPROPRIÉTÉ SITUÉ 19 RUE BARRÈME - EI 06157 - N° INVENTAIRE 06157 A 002 - LANCEMENT DE L'OPÉRATION 06157004 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 00002 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « 6^e Acquisition et aménagement d'une nouvelle crèche ».

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements EAJE 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00002.

La Ville de Lyon est propriétaire de deux lots de copropriété situés en rez-de-chaussée de l'immeuble du 19 rue Barrême à Lyon 6^{ème}, acquis par acte notarié du 22 décembre 1992. Ces derniers, affectés à un usage de crèche associative, sont mis à disposition de l'association Merlin Pinpin par une convention d'une durée de 3 ans, la dernière convention en date ayant été renouvelée au 1^{er} janvier 2021.

Alliade Habitat est propriétaire dans le même bâtiment d'un lot vacant en rez-de-chaussée qui jouxte ceux de la Ville de Lyon. Ayant été informée de la mise en vente de ce local, la Ville de Lyon s'est rapprochée d'Alliade Habitat en vue de l'acquérir. Ce lot permettrait d'augmenter le nombre de berceaux de la crèche dans une zone en tension où les opportunités foncières sont rares.

Il s'agit du lot n° 6 tel que décrit au règlement de copropriété de l'immeuble : « au rez-de-chaussée de l'immeuble B, un local dit « commerce B2 », au plan d'une surface d'environ 56,89 m² et les 75/10 000 des parties communes générales ». Il est précisé que ce local dispose aujourd'hui d'une mezzanine. La surface totale du local est ainsi portée à environ 75,10 m².

A l'issue des négociations engagées auprès d'Alliade Habitat, il vous est proposé d'acquérir ce lot de copropriété, libre de toute occupation, au prix de 117 000 euros, montant admis par la Direction de l'immobilier de l'Etat dans son avis n° 2021-386V0541 en date du 25 mars 2021.

Il est enfin précisé que les frais notariés afférents à cette opération, estimés à 2 000,00 euros, seront pris en charge par la Ville de Lyon.

L'acquisition de ce local (lot n° 6) situé 19, rue Barrême à Lyon 6^{ème}, pour un montant de 117 000 euros, ainsi que les frais notariés estimés à 2 000 euros, sont à financer par

affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 « Aménagements EAJE 2021-2026 », programme n° 00002.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu le projet d'acte de vente ;

Vu l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat n° 2021-386V0541 en date du 25 mars 2021 ;

M. le Maire du 6^{ème} arrondissement de Lyon ayant été consulté par courrier en date du 12 avril 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'acquisition par la Ville de Lyon du lot de copropriété n° 6, d'une superficie totale d'environ 75,10 m², situé au 19 rue Barrême à Lyon 6^{ème}, auprès d'Alliade Habitat et au prix de 117 000 euros, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer l'acte correspondant, ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- Le lancement de l'opération 06157004 « EAJE Merlin Pinpin – extension et création de berceaux » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme n° 00002.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, frais notariés inclus, estimée à 119 000 euros, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00002, AP 2021-1, opération 06157004 et sera imputée sur le chapitre 21, fonction 4221, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2021 : 117 000 euros ;
 - 2022 : 2 000 euros.

5- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m ²	Compte nature	Montant €	Observations
06157A002	Local (lot 6)	75,10	21318	117 000	
06157A002	Frais notariés – Local (lot 6)		21318	2 000	

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET